



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Avesnes-le-Comte
Communauté de Communes du Sud Artois

COMMUNE DE SAILLY-au-BOIS

Quelques informations pratiques 2023-05



Le bulletin d'inscription au concours des maisons fleuries a été distribué dans les boîtes à lettres la semaine du 8 mai. Il a été oublié de mentionner que les inscriptions doivent être retournées à la mairie pour la fin du mois de juin et que le jury effectuait 2 passages : le 1^{er} en juillet et le 2^{ème} en septembre.

On compte sur vous pour vous inscrire nombreux.

Le jury du conseil Départemental pour les villages fleuris passe à la fin du mois de juin. Là aussi on compte sur vous pour que notre village soit accueillant et propre.

La bibliothèque :



Plus personne ne fréquente la bibliothèque actuellement.

Elle a été entièrement rénovée en même temps que les bâtiments communaux en 2018.

Elle était ouverte le mardi à partir de 16h30 et on remercie Annie et Christelle pour leur implication .

Pourtant, elle dispose d'un ordinateur connecté à internet, de jeux de société pour petits et grands. Une somme est budgétée tous les ans pour renouveler les livres et acheter des nouveautés.

On aimerait savoir :

Si vous seriez intéressés par sa réouverture

Quel jour vous conviendrait le mieux ainsi que les horaires

Si vous seriez d'accord pour aider Annie à tenir des permanences

Quelle sorte de livres vous aimeriez lire

Nous sommes ouverts à toute suggestion.

Vous pouvez nous répondre de façon anonyme en déposant vos idées dans la boîte à lettres de la mairie. Encore une fois, on compte sur vous.

Lutte contre les nuisibles : dératisation, taupier, piègeur agréé,

extermination de nids de frelons et de guêpes Un nouveau contact : GT Stop Frelons, Mr Thibault Guette 4 rue Neuve à Souastre 06 78 34 33 52. Rappel : SB guêpes frelons à St Amand au 06 37 66 66 97

Si vous faites détruire un nid de guêpes ou de frelons, pouvez-vous prévenir la mairie pour qu'on sache qu'ils existaient sur le territoire.



Le pass-déchèteries :



N'oubliez pas de vous le procurer si vous voulez continuer à vous rendre en déchèterie.

Exigible à partir de septembre, il sera encore toléré de se rendre en déchèterie sans badge jusqu'au 31 décembre 2023.

Vous pouvez en faire la demande sur Internet (plus rapide) ou sur papier. Des imprimés de demande vous ont été distribués, ou vous pouvez venir en chercher un en mairie.

Pour ceux qui avaient l'habitude de se rendre aux déchèteries de Pas-en-Artois ou d'Acheux, elles nous sont désormais interdites car ne sont pas de notre secteur.

Le SMAV recrute :



Le SMAV , syndicat mixte Artois valorisation, est au service d'environ 166 000 habitants qui vivent dans 197 communes , sur un territoire de 1232 km2. Il assure une mission de service public en assurant la collecte, le recyclage, le réemploi et la valorisation des déchets ménagers.

Etablissement de 250 agents, il recrute sous statut contractuel :

1 :Chauffeur/ripeur (H/F),2: équipier de collecte des déchets-ripeur,3 : agent de déchèterie, 4 :mécanicien PL,5 : chargé de projet mise en place du tri à la source des bio déchets, 6 :médiateur du tri,7 : chargé de mission prévention.

Pour plus de renseignements sur ces postes à pourvoir, vous pouvez téléphoner au service des Ressources humaines du SMAV au 03 21 16 00 01 ou faire un mail à rh@smav62.fr.

Je possède aussi en mairie le descriptif de tous ces emplois et les compétences requises pour les exercer. Vous pouvez venir les consulter aux heures de permanence si vous êtes intéressés.

Dates à retenir :

10 juin : rallye touristique de Rivière de 13h30 à 17h

17 juin : kermesse du RPI à Sailly

14 juillet : à partir de 17h 30, célébration du centenaire du monument aux morts et repas

En juillet : réfection de la chaussée et d'une partie de borduration rue Charron

Le maire, Georgette Mikolajczak

6 Rue Haute
62111 Sailly-au-Bois
Tel : 03 21 24 81 38
mairie-saillyaubois62@orange.fr
www.saillyaubois.fr
IPNS